

Compte-rendu du conseil d'école primaire

NIEDERHASLACH

4/11/2025

PERSONNES PRESENTES :

Les représentantes des parents d'élèves titulaires :

Mme STRUB Gaëlle Mme HEILIGENSTEIN Bénédicte
Mme LUX Auriane Mme HOLSTEIN LEIPELT Laetitia

La représentante des parents d'élèves suppléante :

Mme JUILLARD Audrey

Les représentants de la commune :

Mme HELLBOURG Marielle, maire

L'Equipe enseignante :

Mme ANDRAUX Sandra, directrice Mme GOGNAT Adeline, adjointe
Mme JOCHEM Laetitia, adjointe Mme JAMET Coralie, adjointe
Mme DELMAS Solenne, adjointe

Invitées :

Mme FANTINI Anne, enseignante spécialisée du RASED
Mme LAMOTTE Dominique et KLEIN Bénédicte, Atsem
Mme LEBIGOT Nelly, AESH

PERSONNES EXCUSEES :

Mme BENTZ Sandrine, adjointe aux affaires scolaires
Mme MINNI Lisa, adjointe

Désignation du ou des secrétaires de séance : Mme LUX Auriane

1 Installation du nouveau conseil d'école, résultat des élections, règlement intérieur

Installation du nouveau conseil d'école, constitué pour une année scolaire et siégeant trois fois par an.

Résultats des élections (uniquement par correspondance)

Nombre d'électeurs inscrits	147
Nombre de votants	94
Nombre de suffrages exprimés	87
Nombre de sièges à pourvoir	4 sièges pourvus

Règlement intérieur

Le règlement intérieur de l'école primaire a été modifié pour le rendre plus lisible, en concertation avec les directrices du regroupement d'écoles (Urmatt et Oberhaslach). Il sera transmis à toutes les familles par mail, après les congés de la Toussaint. La signature du mot dans le cahier de liaison acte la bonne réception et la lecture de ce dernier. Il s'applique à tous les élèves et leurs représentants légaux.

Il sera également consultable sur le site de la commune, ainsi que le plan de prévention du harcèlement, de la charte de la laïcité.

2 Présentation du RASED par Mme FANTINI Anne

Le RASED est un Réseau d'Aides spécialisées pour les Elèves en Difficulté. Il est constitué de 3 membres :

- Mme FANTINI Anne, enseignante spécialisée qui intervient plus particulièrement en maternelle et cycle 2, pour restaurer le désir d'apprendre chez les élèves, les troubles du comportement, de communication. Le suivi se fait toujours avec l'accord des parents. A l'heure actuelle, Mme FANTINI intervient 2 fois par semaine en prenant tous les élèves de moyenne section (en 2 groupes). Elle suit également des élèves de grande section.
- Mme KORDIAN Anne, psychologue scolaire qui prend en charge les orientations et les suivis psychologiques
- Mme POUPIN Sandrine, enseignante spécialisée pour les difficultés d'apprentissage. Elle suit 4 élèves (du CP au CE2), à raison de deux séances par semaine.

3 Compte-rendu financier

La coopérative scolaire 1 591 € (Solde au 4/11/2025)

<u>Dépenses</u> :	- 151 € petit-déjeuner pédagogique - 269 € assurance - 900 € tennis - 600 € fichier bout de gomme (dont un offert par élève) - 360 € acompte escalade (pour la semaine en juin 2026)
<u>Recettes</u> :	+ 1 100 € des JPA (Jeunesse au Plein Air qui nous a apporté un soutien financier pour la classe découverte à Xonrupt, grâce à des partenariats) qui sera reversés à tous les élèves pour leur semaine équitation ou escalade, soit environ 11€. + 150 € subvention « Les p'tits gnomes de la Hasel »

Cette année, l'école sollicitera les parents pour la participation financière à la coopérative scolaire au retour des congés de la Toussaint. Il y aura la possibilité de participer à hauteur de ce qui est demandé ou en fonction de ses possibilités.

4 ORGANISATION ET PROJET D'ECOLE

Constitution des classes

12 PS + 10 MS + 6 GS	28 - Mme JOCHEM Laetitia et Mme DELMAS Solenne
9 GS + 9 CP	18 - Mme ANDRAUX Sandra et Mme MINNI Lisa
11 CE1 + 10 CE2	21 - Mme GOGNAT Adeline
13 CM1 + 17 CM2	30 - Mme JAMET Coralie

L'école dans la forêt (tous les GS et les CP)

Les vendredis après-midi, 1x tous les 15 jours, les élèves GS de Mmes ANDRAUX Sandra et JOCHEM Laetitia et les CP continueront à se rendre à l'école dans la forêt.

Evaluations nationales du CP au CM2 : Elles ont eu lieu en septembre et les résultats ont été transmis aux parents lors de rendez-vous individuels.

Il y aura une 2ème phase d'évaluations nationales uniquement pour les CP (mi-CP).
Les résultats nationaux, académiques et par école seront transmis ultérieurement.

Enseignement International de Langue Etrangère (EILE)

Les cours de turc sont dispensés les mercredis depuis le 25/09/24 de 10h à 11h30 dans notre école.

Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)

Les heures d'APC des enseignantes sont mutualisées et réparties en fonction des besoins (priorité aux élèves de l'élémentaire pour les premières périodes). Elles doivent concerner le français, les mathématiques et le savoir-rouler à vélo.

Soutien : Le soutien concerne uniquement le domaine du français et des mathématiques. Mmes GOGNAT Adeline, JAMET Coralie et ANDRAUX Sandra prendront en charge des élèves en difficulté, à partir du CP. Les parents concernés sont informés par écrit.

PROJET D'ECOLE : les actions pour cette année scolaire

Domaine 1 : Les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement

→ autour du vocabulaire : élaborer un outil pour la scolarité de l'élève. Les enseignantes des écoles du regroupement (Oberhaslach, Urmatt et Niederhaslach) auront une animation pédagogique à ce sujet.

→ prendre plaisir à lire et améliorer la fluence : lecture des CM1/CM2 aux GS/CP, le quart d'heure « silence, on lit », partenariat avec la bibliothèque d'Urmatt (des bénévoles viennent lire une histoire dans chaque classe, à raison d'une séance par période).

Domaine 2 : la vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire

→ développer l'empathie et la coopération : travail autour du harcèlement (à travers la lecture d'albums, 10h de cours autour du harcèlement,).

Protocole harcèlement (pHARe)

L'école s'est dotée d'un protocole pour la prise en charge du harcèlement.

Toutes les classes seront sensibilisées lors de la journée nationale de lutte contre le harcèlement, jeudi 6 novembre 2025. Un questionnaire du CE2 au CM2 sera distribué aux élèves lors d'une séance de 2h, entre le 6 et le 21/11/2025.

Un mail sera envoyé aux parents pour les informer.

Le plan de prévention (qui sera disponible sur le site internet de la commune) a été présenté et sera transmis à tous les parents d'élèves par mail, ainsi que la plaquette d'information avec les numéros utiles.

Domaine 3 : l'école dans son environnement institutionnel et partenarial

→ favoriser l'accès à la pratique sportive :

- **Marche** : dans la mesure du possible, la marche sera privilégiée pour les déplacements (ex : pour se rendre à l'école dans la forêt, au tennis club d'Urmatt, à l'équitation...)
- **Tennis** (6 séances) sur la 1ère période pour les classes élémentaires, au club de tennis d'Urmatt, pour les 3 classes élémentaires
- **Piscine** :
 - du 19/01 au 6/03/26 pour tous les GS et les CP + CE1/CE2, 2x par semaine (lundi et vendredi matin) à la piscine de Mutzig.
 - du 1^{er} au 29/06 pour les CM1/CM2, uniquement les lundis matin, à la piscine de Mutzig
- **Escalade** : cela concerne uniquement les élèves de petite et moyenne sections. La semaine escalade aura lieu du 22 au 26 juin 2026, pour un coût de 54,55 € par élève. L'école sollicite la commune pour la prise en charge du déplacement jusqu'à Molsheim.
- **Equitation** : les trois classes élémentaires participeront à la semaine équitation
 - du 18 au 22/05/2026 : les élèves de CM1/CM2 (4 jours pour un coût de 105,50 €)
 - du 26 au 29/05/2026 : les élèves de CP et tous les élèves de GS (3 jours pour un coût de 79,12 €)
 - du 01 au 05/06/2025 : les élèves de CE1/CE2 (4 jours pour un coût de 105,50 €)

L'école sollicitera également l'Adem (l'association des enseignants de Molsheim) et l'APE (l'association des parents d'élèves) pour un soutien financier.

5 POINT SECURITE

- 1^{er} Exercice d'évacuation incendie effectué le 18/09/2025.
- Le plan Vigipirate est toujours d'actualité.
- L'exercice attentat-intrusion a été effectué lundi 10/11/2025.
- Le Plan Particulier de Mise en Sûreté concernant les risques majeurs et celui concernant les attentats-intrusions a fusionné en un seul document. Il a été adressé au référent sécurité à l'inspection académique et au référent gendarmerie.

6 DIVERS

Animations de Noël : elles auront lieu dimanche 30 novembre 2025. Les enfants interpréteront des chants de Noël au sein de la collégiale aux alentours de 17h-17h15.

La présidente
Mme ANDRAUX Sandra

La secrétaire de séance
Mme LUX Auriane